Envoyé en préfecture le 27/10/2022
Reçu en préfecture le 27/10/2022
ID : 031-213101876-20221020-2022_142-BF

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, VITET et VOISIN
MM. BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
20 octobre 2022
Acte n° **2022-142**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BOBO a donné procuration à M. PILET
Mme STEMER a donné procuration à Mme BEAUFORT
Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN
M. BAË a donné procuration à Mme LACOSTE
M. CHOUARD a donné procuration à M. BRIANTAIS

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
28

Secrétaire de séance : Mme LACOSTE Christine

Date de la convocation :
13 octobre 2022

Thème : 7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Objet : Décision Modificative n° 1 pour l'année 2022 – budget principal "Commune"

M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de réaliser des ajustements sur le budget principal "Commune".

Il s'agit de régularisation d'opération d'ordre entre la section d'investissement pour un montant de 179 184 € correspondant à :

- l'intégration du PADEL pour 83 068 € en dépenses et en recettes,
- la régularisation des avances de travaux pour 21 116 € en dépenses et en recettes,
- l'intégration de la valeur réelle de la parcelle CC n°292 – 1 rue des Lièvres suite à son acquisition à l'euro symbolique pour 75 000 € en dépenses et en recettes.

Section d'investissement

OBJET	DÉPENSES	RECETTES
21318/041 - Intégration PADEL - Tennis	83 068 €	
2313/041 - Régularisation avances travaux	21 116 €	
2111/041 - Parcelle CC n°292 - 1 Rue des Lièvres - acquisition 1 €	75 000 €	
1328/041 - Intégration PADEL - Tennis		83 068 €
238/041 - Régularisation avances travaux		21 116 €
1328/041 - Parcelle CC n°292 - 1 Rue des Lièvres - acquisition 1 €		75 000 €
TOTAL	**179 184 €**	**179 184 €**

Entendu l'exposé de M. RIVIER Pascal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal "Commune" telle que présentée ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 27/10/2022
Reçu en préfecture le 27/10/2022
ID : 031-213101876-20221020-2022_142-BF

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 octobre 2022 – acte n° 2022-142 – page 2/2
Thème :	7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Objet :	Décision Modificative n° 1 pour l'année 2022 – budget principal "Commune"

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

La Secrétaire de Séance
LACOSTE Christine

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le 27 OCT. 2022

Tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le

27 OCT. 2022